Communiqué de presse

Paris, 18 juin 2025

Observatoire Amundi 2025 de l'Actionnariat Salarié : une dynamique confirmée

- Un taux de souscription record en France en 2024
- Des montants investis au plus haut en France et dans les pays étrangers
- Des opérations de plus en plus régulières
- L'association de la décote et de l'abondement, gage de succès

Une large base d'observation

En 2024 Amundi a accompagné plus des deux tiers des émetteurs cotés au SBF 120 qui ont réalisé une voire plusieurs opérations d'actionnariat salarié et plus largement des entreprises de toutes catégories et secteurs.

Un positionnement privilégié pour étudier les pratiques et l'évolution du marché. Dans sa 13ème édition, l'Observatoire Amundi analyse ainsi les grandes tendances sur la base de 380 opérations réalisées par Amundi pour ses clients au cours des 12 dernières années, dont 35 pour 2024.

81% des entreprises ayant réalisé des opérations en 2024 sont des entreprises cotées et 84% sont de Grandes Entreprises[1]. De nombreux secteurs sont représentés tant au sein de l'industrie (34%) que des biens de consommation (16%), de la finance (16%), des services aux collectivités (9%), de la technologie (9%), ou de la santé (6%).

Taux de souscription et montants investis au plus haut en France

Sur ce périmètre, les opérations réalisées en 2024 ont permis aux salariés d'investir 3,9 milliards d'euros dans les actions de leurs entreprises, soit 200 millions d'euros de plus que l'an passé, un nouveau record qui vient conforter la tendance observée depuis quelques années.

Nous observons que de plus en plus de sociétés étendent leur dispositif également à leurs collaborateurs à l'étranger nous permettant de comparer les comportements des salariés en France et à l'international.

Pour les salariés basés en France, l'Observatoire note un niveau record du taux de souscription moyen aux opérations de 55% en 2024, contre 51% en 2023, et 40% il y a dix

[1] *Au sens INSEE du terme, par opposition à ETI et PME.*

ans. La dynamique des salariés a atteint ainsi en 2024 des niveaux de participation jamais vus depuis la mise en place de l'Observatoire.

Le taux de souscription pour les salariés basés hors de France reste en revanche globalement stable depuis 5 ans, autour de 28%. Cette différence peut s'expliquer par la relative jeunesse des dispositifs.

Les montants moyens souscrits par les salariés atteignent également un niveau record avec une moyenne de 5 100 € en France (+18% vs. 2023) et 4 350€ à l'international (+23% vs.2023) avec cependant des variations importantes selon les entreprises.

Des opérations de plus en plus régulières

L'étude montre que les entreprises augmentent la fréquence des opérations, ce qui témoigne de la pertinence qu'elles perçoivent dans ce dispositif. En effet, sur les 5 dernières années et un panel de 60 entreprises, 30% d'entre elles ont proposé une opération d'actionnariat salarié chaque année. L'Observatoire pointe le lien probable entre récurrence des opérations et taux de souscription des salariés et y voit une plus grande appropriation de ce dispositif par les salariés lorsqu'il revient de façon régulière.

La formule gagnante « décote » + « abondement »

La majorité des opérations réalisées en 2024 offraient aux salariés 2 avantages financiers cumulés : un abondement sur les sommes engagées et une décote sur le prix du titre. Sans surprise, ce double avantage a permis à ces opérations d'obtenir un taux de souscription moyen plus élevé, comparativement à celles qui ne proposaient qu'un seul des avantages.

Des offres dites classiques qui restent prépondérantes

89% des opérations d'actionnariat salarié réalisées en 2024 étaient des « offres classiques », c'est-à-dire par acquisition d'actions via un FCPE [2] investi uniquement en actions de l'entreprise, ou par acquisition directe de titres, mais sans effet de levier[3].

Le choix des entreprises pour les offres classiques vient du fait qu'elles sont plus simples à appréhender pour les salariés et assimilables à de l'actionnariat traditionnel.

Catherine Leroy, Directrice Epargne Salariale et Retraite chez Amundi commente *: « Année après année, le succès des opérations d'actionnariat salariés se poursuit. C'est le signe de la confiance des salariés envers leur entreprise qui se traduit par la hausse des taux de souscription et des montants investis. Les entreprises sont de plus en plus nombreuses à se saisir de ce levier de fidélisation qui permet d'aligner efficacement les intérêts des entreprises et ceux des employés. C'est une mission fondamentale pour Amundi que d'accompagner le déploiement de ce dispositif de partage de la valeur et à travers lui la dynamique de développement collectif de chaque entreprise ».*

---

[2] Fonds communs de placement d'entreprises, véhicule utilisé dans les plans d'épargne salariale et retraite.

[3] Mécanisme permettant à un investisseur d'être exposé au titre de l'entreprise avec un coefficient multiplicateur.

Contact Presse
Daniele Bagli
Tél : +33 1 76 32 75 16
daniele.bagli@amundi.com

A propos d'Amundi

Premier gérant d'actifs européen parmi les 10 premiers acteurs mondiaux[4], Amundi propose à ses 100 millions de clients - particuliers, institutionnels et entreprises - une gamme complète de solutions d'épargne et d'investissement en gestion active et passive, en actifs traditionnels ou réels. Cette offre est enrichie de services et d'outils technologiques qui permettent de couvrir toute la chaîne de valeur de l'épargne. Filiale du groupe Crédit Agricole, Amundi est cotée en Bourse et gère aujourd'hui plus de 2 200 milliards d'euros d'encours[5].

Ses six plateformes de gestion internationales[6], sa capacité de recherche financière et extra-financière, ainsi que son engagement de longue date dans l'investissement responsable en font un acteur de référence dans le paysage de la gestion d'actifs.

Les clients d'Amundi bénéficient de l'expertise et des conseils de 5 700 professionnels dans 35 pays.

Amundi, un partenaire de confiance qui agit chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société.

www.amundi.com

[4] Source : IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2024 sur la base des encours sous gestion au 31/12/2023
[5] Données Amundi au 31/03/2025
[6] Paris, Londres, Dublin, Milan, Tokyo et San Antonio (via notre partenariat stratégique avec Victory Capital)